



Certificat d'aptitude professionnelle pour le transport d'animaux domestiques agricoles

Demande de formation et/ou d'examen

Attention : un formulaire par candidat !

Par le présent document, le candidat exprime son souhait de :

- Suivre une formation Présenter à nouveau l'examen après
(voir conditions au verso) avoir échoué (50€)
- Passer l'examen (100€) Vous avez déjà un certificat mais
souhaitez passer des modules complémentaires
(50€) (Date de l'examen précédent :.....)

Date de l'examen et/ou de la formation : **Mercredi 28 février 2018 à 19h00 à la LEWB à 5340 Gesves(BE) Rue de la Pichelotte,11** Le demandeur a pris connaissance des conditions liées à l'examen qui sont reprises à la fin du cours intitulé « Transporteur d'animaux ». Ce cours est disponible sur le site internet du CER Groupe (www.cergroupe.be)

Nom :		Prénom :			
Date de naissance :		Lieu de naissance :			
Nationalité :		N° identification Registre nationale.			
Rue :			Numéro :		
Code postal :			Commune :		
Numéro de téléphone :			N° de TVA ¹ :		
Adresse de facturation :	██████████				
E-mail :	██████████				
Module(s) (cocher les cases voulues) :	Chevaux	Porcs	Bovins	Volailles	Ovins/caprins
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

¹ Important : si l'adresse de facturation diffère de votre domicile, veuillez l'indiquer clairement dans la case « Adresse de facturation ».

Ce **formulaire dûment complété** doit être envoyé :

- soit par **mail** à l'adresse suivante : **v.leroux@cergroupe.be**
- soit par **fax** : **003284 220 367**,
- soit par **courrier** : **CER Groupe**
Département Agri-Développement,
V.LEROUX
Rue de la zootechnie, 2
6900 Marloie.
Belgique

Dès réception du présent document, vous recevrez dans les prochains jours une invitation à payer via un courrier, mail ou fax. Veuillez bien tenir compte des références indiquées lors du paiement.

L'inscription ne sera effective qu'après versement du montant dû.

Pour des raisons pratiques d'organisation :

Clôture des inscriptions 48 heures avant l'examen !

Plus aucune inscription ne sera acceptée après.

Un montant de 100€ est demandé pour l'examen en vue de l'obtention du certificat. Ce montant est réduit à 50€ en cas de repassage ou de demandes de modules supplémentaires.

Des conditions spéciales peuvent être octroyées pour les écoles d'agriculture ou d'équitation.

Conditions relatives à une séance de formation: le CER Groupe se réserve le droit d'organiser de sa propre initiative des formations sur le transport d'animaux domestiques agricoles en vue de l'obtention du certificat et ce, en fonction du nombre de demandes. Un organisme, une association ou une école peut également faire appel au CER Groupe pour assurer cette formation sous certaines conditions.

Dans l'attente du plaisir de se rencontrer,
Pour le CER Groupe,
Vincent LEROUX

Informations complémentaires :

0032 84/220 389

0032 498/125.974

v.leroux@cergroupe.be